

"L'ORANIE CYCLISTE"

HEBDOMADAIRE

« ORANIE CYCLISTE »
58, Rue Jean Azémar
O R A N
C.C.P. ALGER n° 477-30



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :
M^r Jules DUMESGES

Secrétariat Général :
M. Nicolas CATABARD
34, Rue Général Gouraud
(Cité Petit) — O R A N
Téléphone provisoire : 249-49

LES VŒUX DE « L'ORANIE CYCLISTE »

En entamant sa sixième année, « L'Oranie Cycliste » est heureuse de pouvoir présenter à ses amis, à ses fidèles lecteurs et à ses très nombreux Membres Bienfaiteurs, ses vœux les plus sincères pour la Nouvelle Année 1960.

LE CARNET DU C.R.O.-F.F.C.

Condoléances. — Le Président et les Membres du C.R.O. présentent leurs sincères condoléances à Mesdames et MM. Estrella père et fils, Membres Bienfaiteurs de « L'Oranie Cycliste », plongés dans la peine par un deuil cruel.

— Le Président du CRO a présenté à M^{me} et M. Bir, Président de la LOFA à Oran, les sincères condoléances des Membres du CRO à l'occasion du décès de M^{me} Bir.

— Les condoléances du Président et des Membres du CRO sont adressées à M^{me} et à M. Busquet, Membre Bienfaiteur de « L'Oranie Cycliste » et dirigeant de la JSSE à l'occasion du deuil qui les a plongés dans la peine.

Décès. — Le Président du CRO fait part aux Membres et aux Licenciés des clubs du décès de M. Djilali, gardien du Vélo-drome Municipal d'Oran.

Invitation. — Le Président du CRO a été invité par le Général de Corps d'Armée. Gambiez a assisté à la Manifestation sportive qui s'est déroulée le 19 Décembre au Stade Magenta où se sont déroulées les finales des Championnats de Sports Collectifs C.A.O.

LES VŒUX DU NOUVEL AN

Le Président du Comité Régional d'Oranie de la Fédération Française de Cyclisme adresse à tous les Membres du Comité, aux Présidents des Clubs, à tous leurs licenciés dirigeants et coureurs ses plus sincères et meilleurs vœux pour l'Année 1960.

XII^e Critérium Cycliste de **L'ECHO D'ORAN**

Organisé par l'A. S. P. O. — 21 FÉVRIER 1960

C'est le 21 Février 1960 que reprendra la ronde des vedettes du cyclisme international sur le Boulevard Front de Mer à l'occasion du XII^{me} Critérium Cycliste de « L'Echo d'Oran ».

Comme chaque année, il y aura affluence sur le magnifique circuit emprunté par cette épreuve qui draine par dizaines de milliers les spectateurs pour assister à un spectacle dont d'autres et nombreux sportifs aimeraient être gratifiés.

Les Oranais auront cette année le privilège de reconnaître au départ 3 maillots tricolores : celui d'Anglade, champion de France sur route des Professionnels, celui de l'Algérois Ferrer, Champion de France militaire sur route et celui de l'Oranien Gilbert Salvador, Champion de France sur route des Indépendants.

Trois champions de France dont deux Algériens, voilà déjà de quoi faire naître des rivalités auxquelles s'ajouteront comme chaque année celles des noms des vainqueurs des grandes classiques et des Championnats du Monde.

RÈGLEMENT

Article 1. — Cette épreuve dotée par le quotidien « L'Echo d'Oran » et organisée par l'ASPO, se courra par invitation et sous les règlements de la FFC le 21 Février 1960.

Art. 2. — Epreuve internationale, elle est ouverte à tous les coureurs toutes catégories « Professionnels » et Hors, premières et deuxième catégories « Indépendants » possédant une licence française ou étrangère, affiliés à l'U.C.I.

Art. 3. — Elle empruntera un circuit de 5 km. 800 passant par la Nouvelle Route du Port, le Bd Front de Mer, la Rampe Valès, la rue Christophe-Colomb, la rue Charles-Quint, la rue Ximènes, la route de Ste-Thérèse et la nouvelle route du port.

Art. 4. — L'épreuve se déroulera sur 104 kilomètres 400 soit exactement 18 tours de circuit avec départ en ligne. L'arrivée sera jugée à la fin du 18^{me} tour et les résultats obtenus d'après la distance parcourue.

Art. 5. — Les bicyclettes de tous types seront admises. Le dérailleur est autorisé et deux freins en bon état seront exigés.

Art. 6. — La course aura lieu sans entraîneurs ni suiveurs. Tout coureur accidenté (bris de matériel ou crevaison) pourra se dépanner par ses propres moyens ou emprunter un vélo de rechange au stand le plus proche. L'échange de vélo entre concurrents est formellement interdit.

Art. 7. — Seules les voitures officielles seront autorisées à circuler sur le circuit.

Art. 8. — Le jet de prospectus est formellement interdit sur tout le parcours.

Art. 9. — La distribution des dossards aura lieu le samedi 20 février de 18 à 19 heures, au siège de l'ASPO.

Art. 10. — Le port du casque ne sera pas obligatoire.

Art. 11. — En cas d'arrivée en peloton, le juge à l'arrivée essaiera de classer le plus grand nombre de concurrents. Tous les autres seront classés ex-æquo.

Art. 12. — « L'Echo d'Oran » se réserve le droit d'apporter toutes modifications utiles au premier règlement et de les porter à la connaissance des concurrents avant le départ de l'épreuve.

Art. 13. — Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le directeur de la course et les commissaires de course dont les noms seront communiqués au départ.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.F.C.

M. DOREAU A ETE REELU PRESIDENT DE LA F.F.C.

L'assemblée générale de la F.F.C. a eu lieu le 12 décembre au siège, rue Ambroise Thomas à Paris.

Comme prévu, les comptes-rendus moral et financier furent unanimement approuvés et l'allocation du président sortant longuement applaudie.

Les élections eurent lieu après la remise des récompenses aux représentants des Champions de France et M. Doreau fut ré-élu président de la FFC pour l'année 1960 à l'unanimité des membres du comité de direction parmi lesquels fut élu M. De Stampa, président du C.R. Alger.

A l'occasion de la remise des récompenses aux dirigeants des Comités Régionaux, M. Dumesges fut décoré de la Médaille d'Or de la F.F.C. par le Président Doreau.

LE CYCLISME ORANAIS A REPONDU A « S.O.S. FREJUS »

LE DON DU C.R.O.

A la grande catastrophe qui a semé tant de deuils dans la ville de Fréjus, le cyclisme oranais n'est pas resté indifférent. Avec empressement, le CRO a répondu à l'SOS lancé en voulant figurer sur la liste des souscripteurs par l'envoi de son don au journal « L'Echo d'Oran ».

Oran, le 8 Décembre 1959.
Le Président du CRO-FFC

à
Monsieur le Directeur
de « L'Echo d'Oran »
à Oran.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre par chèque B.N.C.I. N° 855.292, la somme de vingt-cinq mille francs, don du CRO-FFC en faveur des Sinistrés de Fréjus.

Heureux d'avoir pu répondre à votre appel, croyez Monsieur le Directeur, à mes sentiments distingués.

Le Président du CRO-FFC,
DUMESGES.

POUR QUE VIVE « L'ORANIE CYCLISTE »

M. Rodriguez, Quincaillerie, Avenue Oujda à Oran - M. Da Procida Rodolphe, Délégué de la FFC à Sidi-Bel-Abbès - M. Garcia Miguel à Mascara - M. Bou Saïd, Cycles à Mascara - M. Méneau Emile, libraire à Sidi-Bel-Abbès - Lieutenant Lasserre, C.I.A. à Oran - M. Sanchez François, Bottier à Oran - M. Flécher Antonin, dirigeant de l'ASPO à Valmy - M. Falco Joseph, E.T.P. à Oran - « La Relizanaise », Président M. Jacques Bellia à Relizane - M. Bonmati Yvan, ETP à Oran - M. Aguilar François, Membre du

Comité directeur du COB à Oran - M. Vincent Salazar, ancien. Champion de France des Aspirants Professionnels, « Au Tour de France », à la Garenne-Colombes - Union Sportive de Tizi, M. Florès Jean, Président à Tizi.

M. François Costantini, Correspondant de Radio-Algérie et du Journal « L'Equipe » à Oran - M. De Stampa, Président du C.R. Alger de la FFC à Alger.

M. Rémy San Raphaël père, dirigeant du V.S.B.H. à Oran.

EN MARGE DES GRANDES ET BELLES EPREUVES

A ALGER

Le Président du CRA-FFC, dans une lettre adressée à M. Dumesges, a informé ce dernier qu'un grand cyclo-cross inter-régional sera disputé à Alger le 24 Janvier 1960. Organisé par l'ASPA, les dirigeants algérois ont décidé d'inviter le Champion d'Oranie et le deuxième coureur oranais classé dans cette épreuve. A titre d'indemnité, ces deux coureurs se verront allouer une somme de 5.000 francs chacun.

Heureux de voir se réaliser un premier contact dès le début de l'année 1960, les organisateurs espèrent que les Oranais répondront favorablement à l'invitation qui leur est faite et qu'ils transmettront leurs engagements avant le 19 Janvier 1960 aux organisateurs.

A ORAN

LE XI^{me} GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE D'ORAN

Comme chaque année, à la question qui lui est posée, M. le Député-Maire de la Ville d'Oran ne manque jamais de répondre favorablement. Cette année nos coureurs auront donc la possibilité de disputer à nouveau la victoire dans cette magnifique épreuve à la suite de la lettre reçue par le Président du CRO et que voici :

Oran, le 10 Décembre 1959.

M. Dumesges, Président du CRO-FFC
58, rue Jean-Azémar, Oran.

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 7 courant par laquelle vous m'indiquez que dans le calendrier des courses de l'année 1960 vous seriez heureux de faire figurer le « Grand Prix Cycliste de la Ville d'Oran ».

J'ai l'honneur de vous faire connaître en réponse que je vous donne bien volontiers mon accord à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conseiller Municipal
Délégué aux Sports,
L. PITZINI.

LE GRAND PRIX CYCLISTE D'ER-RAHEL

Tous les sportifs se souviennent que la première épreuve organisée hors calendrier à l'époque, fut le Grand Prix d'Er-Rahel.

Disputé à l'occasion des Fêtes de l'Anniversaire du 11 Novembre en 1932, il enregistra la victoire de Vincent Salazar et en même temps un succès magistral.

A plusieurs reprises par la suite, Er-Rahel s'est distingué en mettant sur pied de magnifiques épreuves.

La saison 1960 va permettre au sport cycliste de revivre à Er-Rahel.

LE 12^{me} GRAND PRIX CYCLISTE D'« ORAN-REPUBLICAIN »

Après une interruption de 3 années, le Grand Prix Cycliste d'« Oran-Républicain » va figurer en 1960 au calendrier officiel du CRO.

C'est en 1938 que Gomis Anacléto eut l'honneur d'inscrire son nom au palmarès de cette magnifique épreuve. Depuis, seuls des grands champions lui ont succédé. Souhaitons qu'en 1960 un nouveau champion vienne ajouter son nom parmi les vainqueurs d'une épreuve dont le succès n'a fait que croître au fil des kilomètres et aussi des années.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

LE PRIX CADENE EN MONTAGNE 3 JANVIER 1960

Escalader à froid les rampes du Ravin Raz-El-Aïn puis attaquer les lacets de la Forêt des Planteurs qui mènent sur le Plateau du Murdjadjo, voilà le chemin qui conduira à la victoire le futur vainqueur du Grand Prix Cadène en Montagne.

Après les temps moyens qui dépassaient les 17 minutes, Vitalis établissait son record en 16' 34 secondes. L'an dernier, Le Borgne en accomplissant une nouvelle performance, abaissait ce record à 16'31 4-5. Que vous réserve 1960 ?

Nous pouvons annoncer de suite qu'une lutte des plus sévères doit se terminer par un nouveau gain de quelques secondes, ce qui ne manquera pas de faire grandement plaisir à M. François Cadène, l'heureux promoteur de cette épreuve.

Engagements

Ils seront reçus au siège du CRO jusqu'au jeudi 31 Décembre à 18 h. 30 (100 francs).

Vérification des Licences

Elle aura lieu à partir de 9 heures, Place des Quinconces, Bar des Quinconces. 9 heures 45.

Départ réel

C'est à 10 heures précises. route de Raz-El-Aïn face aux lavoirs qu'aura lieu le départ réel.

Listes des Prix

Classement général :
3.000 fr. - 1.500 fr. - 1.000 fr. - 800 fr. - 700 fr. - 600 fr. - 500 fr. - 400 fr. - 300 fr. - 200 fr. - 200 fr. Total : 9.200 fr.

Prix spéciaux (3/4) cumulables :
1.000 fr. - 600 fr. - 400 fr. - 300 fr. - 200 fr. - 200 fr. - 100 fr. Total : 2.800 francs.

La Prime du CRO-FFC

Une prime de 1.000 francs sera offerte par le CRO si le record de l'épreuve établi l'an dernier par le coureur Le Borgne du COB en 16'31" 4-5 est battu.

Le palmarès de l'épreuve

1930 : Salazar, en 18'30
1936 : Ghonaïa, en 20'7
1942 : Julian, en 17'52
1946 : Valéro, en 19'59
1947 : Ruiz J., en 18'15
1948 : Richier, en 17'8
1950 : Hernandez J., en 17'19
1952 : Hernandez J., en 17'19
1953 : Hernandez J., en 17'30
1954 : Hernandez J., en 16'38
1955 : Hernandez J., en 17'11
1956 : Vitalis en 16'34 (anc. record)
1957 : Niéto en 17'48
1958 : Régnier en 17'41
1959 : Le Borgne, en 16'31" 4-5 (nouveau record)

LE PRIX D'OUVERTURE DU C.R.O. 10 JANVIER 1960

Après l'épreuve de Montagne, il fallait lancer les licenciés du CRO sur les routes pour préparer la sélection des coureurs en vue du 12^{me} Critérium de « L'Echo d'Oran ».

Cette première épreuve mise sur pied par les Membres du CRO va donc, à titre de premier galop, se disputer sur une distance de 100 kilomètres, le 10 Janvier 1960.

Les coureurs, pour la plupart, accusent déjà un magnifique coup de pédale.

Le Prix d'Ouverture du CRO va leur donner l'occasion de se distinguer. Les prétendants à la victoire seront nombreux et rien ne peut éviter l'hypothèse d'une grande et belle surprise.

Le Parcours

Oran-Marine (intersection de la route de Miers-El-Kébir - Aïn-El-Turck - Bou-Sfer - El-Ançor - Côte de Sidi-Bakti - Bou-Tlélis - Brédéah - Misserghin - La Sénia - Côte des amandiers - Misserghin - Côte de Misserghin - Oran. Arrivée sur la piste du Vélo-drome municipal (la distance plus un tour). Distance 100 kilomètres.

Les Engagements

Ils seront reçus au siège du CRO jusqu'au 7 Janvier à 18 heures 30. (Engagement : 100 francs)

Vérification des Licences

Elle aura lieu au Bar Minguez, 9, Quai Marie (face à l'ancienne pêcherie) de 7 heures 45 à 8 heures 15

Appel et Départ réel

L'appel aura lieu à 8 heures 20 et le départ sera donné à 8 heures 30 précises.

Listes des Prix

Classement général :
6.500 fr - 4.000 fr - 2.200 fr - 1.600 fr - 1.250 fr - 1.000 fr - 850 fr - 650 fr - 500 fr - 400 fr - 300 fr - 250 fr - 200 fr - 150 fr - 150 fr Total : 20.000 fr

Prix Spéciaux (3/4) cumulables :
1.200 fr - 900 fr - 750 fr - 600 fr - 450 fr - 300 fr - 200 fr - 200 fr - 200 fr - 200 fr Total : 5.000 fr

Les Primes

Au sommet de chaque côte (Sidi-Bakti, Amandiers et Ste-Anne) des primes seront mises en compétition.

Elles seront annoncées au départ de l'épreuve.

La Prime de Rendement du CRO-FFC

La prime de rendement offerte par le C.R.O. sera attribuée au vainqueur si la moyenne horaire de l'épreuve atteint ou dépasse les 40 kilomètres.

LES CLUBS AFFILIES AU C.R.O.F.F.C.

N° 7 - LA RELIZANAISE

Date de fondation : 10 Janvier 1894.
Autorisation préfectorale : 28 Janvier 1894.

Siège social : 17, rue Amiral Courbet (Téléphone 1-50).

Couleur : rouge.
SAG N° 2.810.
Président d'Honneur : M. Pierre Gay.
Président Actif : M. Jacques Bellia, 17, rue Amiral Courbet (Tél. 1-50).

1^{er} Vice-Président : M. Gomar L. à Relizane.

2^{me} Vice-Président : M. Amoros D., à Relizane.

Secrétaire Général : M. Fuentès Emile, 4, rue du Parc, à Relizane.

Trésorier : M. Salméro François à Relizane
Membre Correspondant : M. Jacques Bellia, E.T.P., 17, rue Amiral Courbet à Relizane (Tél. : 1-50).

N° 8 - UNION SPORTIVE DE TIZI

Date de fondation : 1^{er} Mars 1949 (Section cycliste).

Date autorisation préfectorale : 24 Juillet 1947.

Couleurs : Bleu, bandes blanches.
Siège Social : Mairie de Tizi.
Président d'Honneur : M. Cuq Paul, à Tizi.

Président Actif : M. Florès Jean, ferme Biscuit à Tizi (Tél. 15).

1^{er} Vice-Président : M. Loup Gabriel à Tizi.

2^{me} Vice-Président : M. Haensel Albert à Tizi.

Secrétaire : M. Barbara Nicolas à Mascara.

Trésorier : M. Sauvage Roger à Tizi.
Membre correspondant : M. Florès Jean, gérant ferme Biscuit à Tizi (Tél. 15).

VISITE CHEZ COSTANTINI-SPORTS

Fidèle lecteur de « L'Oranie Cycliste », notre ami François Costantini s'intéresse à toutes les disciplines sportives, y compris la « petite reine ».

Nombreux sont les champions cyclistes Métropolitains, Algérois et Oranais qui rendent visite à notre ami avant et après les épreuves dont notre bonne ville est gratifiée.

M. Costantini, spécialiste de l'équipement du sportif, compte à son actif trente années d'expérience.

Il est unanimement apprécié de sa fidèle clientèle pour sa compétence et son inaltérable gentillesse.

La Maison Costantini-Sports possède un stock important d'articles pour tous sports.

C'est dire qu'elle est en mesure de bénéficier en toutes circonstances des meilleurs prix et des qualités les plus idoines.



CHAUSSURES CYCLISME
Louison BOBET

MAILLOTS - CULOTTES
— SURVÊTEMENTS —

COSTANTINI - SPORTS

8, Boulevard Charlemagne - ORAN

Téléphone : 208 - 03

DEMISSIONS ACCEPTEES

Ont été acceptées par leur président de club les démissions des coureurs dont les noms suivent :

V.S.B.H. : Brahim Lakdar, Mellina Edmond, Rémy San Rafaël, Bertrand Antoine, Martinez Joseph, Tovar Vincent, Fernandez Jean-Pierre.

C.O.B. : Mèrabet Abdelkader.

VINGAY

AUTORISATIONS

Est autorisé à courir sous les couleurs de l'ASPO jusqu'au 31-12-59 le coureur Mé-rabet du COB.

REQUALIFICATIONS

A la suite du règlement de leur pénalité les coureurs dont les noms suivent ont été requalifiés :

J.S.S.E. : Gonzalez Marcel.

R.O.O. : Tisserant Jean.

CONSIGNES 1960 DU C.R.O.

LICENCES ESPAGNOLES

Etablir une formule de demande de licence, avec cachet et signature du président du club. Joindre 2 photos 4x4, signées au verso et un certificat médical d'aptitude aux Sports pour les moins de 20 ans. Etablir un mandat lettre de 1.200 fr. plus les frais d'envoi et adresser le tout à :

M. Argoud André, 73, Boulevard Magenta à Paris (10^{me}).

En même temps transmettre au CRO une demande de licence sans photo.

Dès la réception de la licence espagnole la transmettre au CRO pour établissement du volet en versant la somme de 230 fr. plus le montant de l'assurance correspondant à la classe sollicitée : 1.830 fr. amateur ou indépendant toutes catégories et 520 francs pour les cadets (F.C. N° 647 du 22/10).

LES BREVETS ROUTIERS DES 50 KILOMETRES

Avec la saison 1960, les Brevets Routiers figurent à nouveau au calendrier du CRO. Malgré un brouillard des plus denses, la première session des Brevets Routiers des 50 kilomètres a connu un succès si l'on considère que sur 38 partants, 34 concurrents ont obtenu leur certificat de performance, les autres ayant été éliminés à la suite d'accident mécanique.

Il y eut du sport parmi les partants se répartissant ainsi : 2 de 14 à 16 ans; 22 de 16 à 18 ans; 3 de 19 à 20 ans; 4 de 20 ans ½ à 26 ans; 1 de 40 ans; 1 de 45 ans et 1 de 55 ans et la meilleure moyenne enregistrée fut réalisée par Barrois. Tous les concurrents sont à féliciter pour leur ardeur apportée à réaliser le parcours dans les délais imposés.

Devant les résultats obtenus, le CRO organisera une deuxième session des 50 kilomètres dans le courant du mois de janvier, espérant que plus nombreux seront les concurrents qui se retrouveront au départ.

RESULTATS TECHNIQUES

Barrois Jean-Marie, 1 h. 21'20" - Jaen René, 1 h. 22'5" - Médina Jean-Claude, 1 h. 22'40" - Fellahi Réda, 1 h. 24'52" - Lopez Claude, 1 h. 25'40" - Fanthou Bernard, 1 h. 25'52" - Giménez Joseph, 1 h. 26'30" - Abellan Hubert, 1 h. 26'47" - Lapassat Pierre, 1 h. 27" - Varon André, 1 h. 27'25" - Allégrat André, 1 h. 27'38" - Magin René, 1 h. 27'50" - Hernandez Jean, 1 h. 28'10" - Yvars Raymond, 1 h. 28'50" - Barjolin Daniel, 1 h. 29'55" - Garcia Pascual, 1 h. 30'35" - Llamas Jean-Baptiste, 1 h. 30'42" - Rubio Joseph, 1 h. 31'02" - Leguay Saturnin, 1 h. 32'50" - Berkane Georges, 1 h. 33'30" - Pastor Marcel, 1 h. 33'50" - Tadjmout Abdelkader, 1 h. 34'5" - Garcia Pierre, 1 h. 34'20" - Fernandez Emmanuel, 1 h. 34'55" - Royo José, 1 h. 36'5" - Mas Claude, 1 h. 37'30" - Sékran Hamida, 1 h. 39'56" - Lozano Joseph, 1 h. 40'40" - Montésinos Jean Michel, 1 h. 45'50" - Martinez Jean-Pierre, 1 h. 47'10" - Hiéramenté Alfred, 1 h. 47'45" - Chabagnac André, 1 h. 45'55" - Gauthier Jean-Claude, 2 h. 14'30" - Contréra Edouard, 2 h. 24'30".

LA REUNION SUR PISTE DU VELODROME MUNICIPAL

Répondant à leur tour à l'appel en faveur des Sinistrés de Fréjus, les clubs d'Oran et leurs coureurs ont prouvé à l'occasion de la réunion sur piste combien était grand leur esprit de solidarité. Le public lui aussi se montra très généreux et ne ménagea ni son obole ni ses applaudissements aux coureurs qui animèrent au mieux cette réunion.

Dans des épreuves âprement disputées, Valdès de la JSSE et Graff du COB se montrèrent les meilleurs. Que ces coureurs avec tous les autres concurrents ainsi que les dirigeants de clubs et officiels acceptent nos félicitations.

La recette se chiffrà à 24.100 francs. A la suite de cette réunion, M. Dumesges a adressé à M. Ségala la lettre que voici :

A Oran, le 20-12-1959.

Le Président du CRO-FFC à Oran

Monsieur le Chef de Service Académique de l'E.P. et Sports à Alger.

Monsieur le Chef de Service,

En réponse à votre honorée du 8 Décembre, j'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite d'une réunion sur piste organisée au Vélodrome avec le concours bénévole des coureurs et clubs d'Oran, il a été recueilli la somme de 24.100 francs.

Heureux d'avoir pu répondre à votre appel en faveur des Sinistrés de Fréjus, je vous adresse cette somme par C.C.P.

Croyez Monsieur le Chef de Service, à n sentiments respectueux.

Le Président du CRO-FFC,
DUMESGES.

LA PRIME DE RENDEMENT DU C.R.O.

En raison du succès remporté l'an dernier par cette prime qui fut à plusieurs reprises attribuée à des coureurs ou des clubs pour avoir dépassé la moyenne de 40 kilomètres à l'heure, le CRO a décidé de remettre en compétition pour l'année 1960 la Prime de Rendement du CRO.

Que sera cette prime ? Elle sera de 1.000 francs pour une moyenne horaire supérieure à 40 kilomètres; de 2.000 francs pour plus de 41 kilomètres et de 3.000 francs pour plus de 42 kilomètres.

Cette prime ne sera mise en compétition que pour les épreuves ou étapes d'au moins 100 kilomètres en ligne ou contre la montre.

Exceptionnellement, elle sera attribuée (1.000 francs) dans le Grand Prix Cadène en Montagne si le record de l'épreuve qui de 16' 31" 4/5 est battu.

LES LICENCIES DU C.R.O.

DIRIGEANTS

ANNEE 1959

166 Gros Marcel (VSBH)	N° 1.881
167 Cervantès Pierre (AVCO)	1.882
168 Azoulay Jacques (JSSE)	1.883
169 Fuentès Antoine (JSSE)	1.884
170 Iriès Robert (JSSE)	1.885
171 Garcia Ernest (JSSE)	1.886
172 Ferran François (JSSE)	1.887
173 Rodriguez Gilbert (JSSE)	1.888
174 Garcia Pierre (JSSE)	1.889
175 Toralba Jean (JSSE)	1.890
176 Piat Armand (JSSE)	1.891
177 Gil Albert (JSSE)	1.892
178 Burini Guy (JSSE)	1.893
179 Pujanté Norbert (JSSE)	1.894
180 Bousmaha Slima (JSSE)	1.895
181 Schiano di Lambo René (CCT)	1.896
182 Camous Jean (CCT)	1.897
183 Lopez Raphaël (CCT)	1.898

Ces licences de « dirigeants » correspondent à celles publiées dans l'Oranie Cycliste n° 126 du 15-10-1959 reçues avec un très grand retard, elles ont été transmises aux Présidents des clubs intéressés à la réunion du 8 Décembre

LES LICENÇES 1960 DU CRO.-FFC

DIRIGEANTS

	N°	Montant
1 Pauloin Roger (MJCS)	3.851	
2 Galland Vincent (MJCS)	3.852	
3 Lopez Robert (MJCS)	3.853	
4 Lorenté François (MJCS)	3.854	
5 Galiana Gabriel (MJCS)	3.855	
6 Ramade Augustin (MJCS)	3.856	
7 Ribaud Henri (ROO)	3.857	
8 Andréo Joseph (ROO)	3.858	
9 Martin Gilbert (ROO)	3.859	
10 Giménez Antoine (ROO)	3.860	
11 Larbi Mimoun (ROO)	3.861	
12 Desbois Emile (ROO)	3.862	
13 Barrois Victor (RCC)	3.863	
14 Moisson Paul (ASPO)	3.864	
15 Lavarélo Maurice (ASPO)	3.865	
16 Bourdon Louis (ASPO)	3.866	
17 Guillem Joseph (ASPO)	3.867	
18 Bensoussan Albert (ASPO)	3.868	
19 Archilla François (ASPO)	3.869	
20 Chabagnac André (ASPO)	3.870	
21 Villanuéva Lucien (ASPO)	3.871	
22 Yvars Gustave (COB)	3.872	
23 Cotabard Nicolas (COB)	3.873	
24 Rabilloud Bernard (COB)	3.874	
25 Seuté André (COB)	3.875	
26 Giméno Charles (COB)	3.876	
27 Gomis François (COB)	3.877	
28 Yvars Jean-Pierre (COB)	3.878	
29 Dumesges Jules (AVCO)	3.879	
30 Martin Clément (AVCO)	3.880	
31 Gaillac Honoré (AVCO)	3.881	
32 Defuentès François (AVCO)	3.882	
33 Doubali Joseph (AVCO)	3.883	
34 Grangier Louis (AVCO)	3.884	
35 Gomis Anacléto (AVCO)	3.885	
36 Lopez Fulgence (AVCO)	3.886	
37 Royo José (AVCO)	3.887	
38 Anglès Henri (JSSE)	3.888	
39 Caldéron Antoine (JSSE)	3.889	
40 Tustes André (JSSE)	3.890	
41 Bandini Antoine (JSSE)	3.891	
42 Bellia Jacques (Relizanaise)	3.892	
43 Gomar Louis (Relizanaise)	3.893	
44 Amoros Denis (Relizanaise)	3.894	
45 Fuentès Emile (Relizanaise)	3.895	
46 Salméro François (Relizanaise)	3.896	
47 Gonzalès Marcel (JSSE)	3.897	
48 Bretanès Georges (JSSE)	3.898	
49 Bonomeau Jean (JSSE)	3.899	
50 Roman René (JSSE)	3.900	
51 Desbois Charles (ROO)	3.901	
52 Florès Jean (UST)	3.902	
53 Pommiers Frédéric (UST)	3.903	
54 Djourdem Habib (UST)	3.904	
55 Nordet Yves (UST)	3.905	
56 Barbara Nicolas (UST)	3.906	
57 Garcia Aristide (UST)	3.907	
58 Carbonell Raphaël (UST)	3.908	
59 Pradier Louis (UST)	3.909	
60 Haensel Albert (UST)	3.910	
61 Soriano Henri (UST)	3.911	
62 Cuq Georges (UST)	3.912	
63 Flores Eladio (UST)	3.913	
64 Bru Vincent (UST)	3.914	
65 Pradier Christian (UST)	3.915	
66 Mahiddine Cheik (UST)	3.916	
67 Hadji Bouziane (UST)	3.917	
68 Almonecil Joseph (UST)	3.918	

COUREURS

1 Rodriguez Jean (MJCS)	A4	14.401
2 Khelef Mohamed (MJCS)	A4	14.402
3 Bouabbaci Abdelkr. (MJCS)	A4	14.403
4 Blasco Ange (MJCS)	A4	14.404
5 Cano Joseph (ROO)	I1	31.491
6 Giménez Paul (ROO)	A1	14.405
7 Salas Pierre (ROO)	I4	31.492
8 Gaspard René (ROO)	I4	31.493
9 Brasset Jacques (ROO)	I1	31.494
10 Tisserant Jean (ROO)	I3	31.495
11 Allégret André (ROO)	A4	14.406
12 Chériet Belkacem (ROO)	A4	14.407
13 Zampolini Joseph (ROO)	A4	14.408
14 Llamas Jean-Baptiste (ROO)	A4	14.409
15 Gonzalez Roger (ROO)	A4	14.410
16 Barrois Jean-Marie (ROO)	A4	14.411
17 Llorel Jean-Baptiste (ROO)	A4	14.412
18 Hierandez Jean (ROO)	A4	14.413
19 Belkacemi Mohamed (ASPO)	I1	31.496
20 Martinez Robert (ASPO)	I1	31.497
21 Lavarélo Guy (ASPO)	I2	31.498
22 Viala Claude (ASPO)	A4	14.414
23 Mécherette Moham. (ASPO)	A4	14.415
24 Gomis Vincent (COB)	A3	14.416
25 Le Borgne Simon (COB)	I1	31.499
26 Toniutti Jean (COB)	I1	31.500
27 Sévignon Laurent (COB)	I1	31.501
28 Véra Paul (COB)	I2	31.502
29 Boucher Jean-Claude (COB)	A2	14.417
30 Médina Jean Claude (COB)	A3	14.418
31 Jaen René (COB)	A3	14.419
32 Ohl Bernard (COB)	A3	14.420
33 Ansel Pierre (COB)	A4	14.421
34 Graff Norbert (COB)	A3	14.422
35 Calvar Francis (COB)	I4	31.503
36 Pérais Jacques (COB)	A4	14.423
37 Caméda Yvon (COB)	A4	14.424
38 Tadjemout Abdelka. (COB)	A3	14.425
39 Lopez Claude (COB)	A4	14.426
40 Carrara Joseph (COB)	I1	31.504
41 Eliard Joseph (COB)	I2	31.505
42 Barjolin Daniel (COB)	A1	14.427
43 Fonséca Jean-Claude (COB)	A4	14.428
44 Valdès Félix (JSSE)	I1	31.506
45 Bandini Jean-Pierre (JSSE)	I3	31.507
46 Bel Hadj Bott Bal (JSSE)	A4	14.429
47 Giméno Fernand (JSSE)	I1	31.508
48 Niéto Ernest (JSSE)	I1	31.509
49 Palma Jean (JSSE)	I3	31.510
50 Ros Lucien (JSSE)	A4	14.430
51 Queffelec Georges (JSSE)	A4	14.431
52 Moralès André (JSSE)	A4	14.432
53 Abellan Hubert (JSSE)	A4	14.433
54 Fernandez Jean-Pierre (Relizanaise)	A4	14.434
55 Pixana Roger (Relizanaise)	A3	14.435
56 Laureys Bernard (Relizanaise)	A3	14.436
57 Gradelet Jean (Relizanaise)	A2	14.437
58 Cano Jean-Louis (ROO)	A2	14.438
59 Reyés José (ROO)	A4	14.439
60 Sotier Claude (ROO)	I3	31.511
61 Mérabet Abdelka. (ASPO)	A4	14.440
62 Zaragoci Jean (ROO)	A4	14.441
63 Valéro Armand (ROO)	I3	31.512

**

CADETS

36 Llamas Antoine (MJCS)	2.981
37 Desbois Alain (ROO)	2.982
38 Desbois Daniel (ROO)	2.983
39 Leguay Saturnin (COB)	2.984

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15-12-59

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

M. Bir : Carte de remerciements.

Préfecture Oran : Renseignements pour accusé de réception. Subvention de 65.000 francs allouée au CRO par la Commission administrative.

E.P.S. Alger : Souscription en faveur des sinistrés de Fréjus.

Ville d'Oran : Accord pour organisation Grand Prix Ville d'Oran.

M. Argoud : Réponse à établissement licences espagnoles.

F.F.C. Paris : Demande d'envoi cartes fédérales dirigeants CRO.

« Rustin » : Réponse à suggestion CRO.

M. De Stampa : T.T. de Paris informant CRO qu'épreuve « Rustin » se disputera à Oran.

Courrier Départ :

F.F.C. Paris : Envoi 2 affiliations et fiche caisse N° 2.

C.R. Alger : Réponse à invitation à cross inter-régional à Alger.

« Echo d'Oran » : Envoi chèque CRO à « SOS Fréjus ».

U.S.T. : Remerciements pour organisation Grand Prix UST.

EPREUVES AUTORISEES

Brevets 50 km. - CRO - 20-12-59.

Commissaires : MM. Bandini, Yvars, Cotabard, Gomis, Seuté, Doubali, Lavarélo.

Réunion sur piste au profit des Sinistrés de Fréjus - 20-12-59.

Commissaires : MM. Martin, Lavarélo, Cotabard, Chabagnac, Archilla. Délégué M. Gomis.

DIVERS

La JSSE fait savoir qu'elle retient la date du 24-1-1960 pour l'organisation du Grand Prix Lepori-Vercasson.

M. Dumesges expose le compte-rendu de l'Assemblée générale de la F.F.C.

Le Président,
DUMESGES

Le Secrétaire
ANDREO

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22 DECEMBRE 1959

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

VSBH : Démission du coureur Bertrand Antoine accordée.

CAO : Invitation à finales Championnats Militaires de hand-ball et football.

Ville d'Oran : Réception en l'honneur des joueurs Reims-Real de Madrid.

Préfecture : Autorisation Brevets Routiers des 50 kilomètres.

M. de Stampa : Confirmation organisation épreuve « Kilomètre Rustines » à Oran.

Courrier Départ :

FFC Paris : feuillets assurances, fiche caisse n° 3 et demande renseignements pour surprimes licenciés dirigeant.

Préfecture : déclaration comité 1960 du CRO avec nationalité de ses membres ; dossier épreuve du 10 janvier 1960.

Saïda : envoi licences et renseignements concernant licences espagnoles.

EPREUVE AUTORISEE

Championnat Oranie cross cyclo-pédestre. CRO, 27 décembre 1959.

Officiels : délégué, M. Catobard ; commissaires : MM. Gomis (juge), Yvars et Bandini.

Contrôleurs : MM. Chabagnac, Lavarélo, Seuté.

Pour renseignements complémentaires voir rubrique « Du Pain sur la Planche ».

Divers

a) M. Dumesges fait part du projet répartition de la prime de fonctionnement allouée au CRO. Adopté, il sera publié dans le prochain numéro de « L'Oranie Cycliste ».

b) Calendrier de la saison 1960.

Le détail des dates retenues par les clubs sont communiquées en attendant la parution au calendrier officiel du CRO pour la saison 1960.

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

L'homologation des résultats de l'épreuve sur piste du 10 décembre 1959 en faveur des « Sinistrés de Fréjus » est reportée au 29 décembre.

Le Président,
DUMESGES.

Le Secrétaire,
CATABARD.

LES NOUVELLES EPREUVES OFFICIELLES DU C.R.O.

LE KILOMETRE RUSTINES

Au début du mois de novembre, le CRO recevait une lettre des Etablissements L. Rustin, installés dans la région parisienne à Clichy, l'informant de la création d'une nouvelle épreuve : « le Kilomètre Rustines ». Cette épreuve officialisée par la FFC et destinée à relancer le pur sprint a été favorablement accueillie par tous les Comités régionaux y compris le CRO étant donné les avantages et les bienfaits à recueillir par tous les concurrents.

A la lettre reçue par le CRO était joint le règlement de cette épreuve dont nous publions les principaux articles :

1° **Intention** : développer, sur le plan national, une grande épreuve de prospection auprès des jeunes coureurs amateurs toutes catégories (jusqu'à 20 ans en cours d'année) officiellement l'âge a été reporté à 21 ans.

2° **But** : aider au développement de la vitesse pure, par une prospection auprès des routiers et découvrir de nouveaux Rousseau et autres Bellenger qui, avant d'être des sprinters, furent des routiers ; de découvrir encore de nouveaux Darrigade.

3° Impératifs :

a) le Kilomètre Rustines est un titre et non un test ;

b) il se présente comme une course de vitesse **sur route** selon la formule Serateh (séries, huitièmes, quarts, demi-finales et finale) du moins dans son cycle des éliminatoires ;

c) la finale, par contre, se disputera sur piste sous la même formule (Serateh) avec un kilomètre supplémentaire contre la montre pour les concurrents de la grande finale.

Le « meilleur temps » parmi ces finalistes sera le vainqueur du « Kilomètre Rustines ».

d) comme indiqué plus haut, l'épreuve sera ouverte aux coureurs amateurs toutes catégories. Limite d'âge : 21 ans en cours d'année.

Eliminatoires :

Les épreuves éliminatoires du Kilomètre Rustines sont prévues par région, 2ème quinzaine de février à fin mars.

La finale aura lieu à Paris à l'occasion des journées du Grand Prix de Paris au vélodrome de Vincennes.

Les éliminatoires seront dotées de 30.000 francs à répartir de la façon suivante :

10.000 francs au 1^{er},
6.000 francs au 2^{me},
4.000 francs au 3^{me}.

Le solde de 10.000 francs sera destiné à compenser les frais d'organisation.

Les prix de la Finale seront les suivants :
100.000 francs pour le 1^{er},
50.000 francs pour le 2^{me},
25.000 francs pour le 3^{me}.

De plus, une coupe offerte par la Société Rustin au vainqueur.

Au règlement était joint la liste des villes sélectionnées par régions et dans laquelle ne figurait aucune ville d'Algérie.

Dans un même élan, les C. R. d'Oran et d'Alger signalaient aux Etablissements Rustin ce qu'ils croyaient être un oubli. La réponse faite par les Etablissements Rustin fut reprise à Paris par M. De Stampa, qui obtenait satisfaction et faisait ajouter ainsi les noms d'Oran, Alger et Constantine à la liste officielle des villes qualifiées.

Le CRO va donc pouvoir ajouter au calendrier officiel de la saison 1960, le Kilomètre Rustines.

En cette circonstance, il est heureux de remercier les « Etablissements Rustin » pour leur magnifique effort réalisé pour le cyclisme et le sprint en particulier et aussi pour leur bel esprit sportif, celui de retrouver officiellement le jour de la Grande Finale du « Kilomètre Rustines » les coureurs d'Algérie aux côtés des coureurs Métropolitains.

LES EPREUVES DE LA SAISON 1959-1960

En attendant de pouvoir publier le Calendrier officiel du CRO de la saison 1959-1960, voici les dates des épreuves qui ont été déjà retenues :

27 Décembre 1959

Championnat d'Oranie de Cross-cyclo-pédestre.

3 Janvier 1960

Prix Cadène en montagne.

10 Janvier

Prix d'Ouverture du CRO.

17 Janvier

3^{me} Grand Prix Joinard.

24 Janvier

Grand Prix Lepori.

31 Janvier

Grand Prix Alfred Marco.

7 Février

XI^{me} Grand Prix « Echo-Soir ».

14 Février

XII^{me} Grand Prix « Oran-Républicain ».

21 Février

XII^{me} Critérium Cycliste de « L'Echo d'Oran ».

28 Février

Tour de la Sebkra.

6 Mars

IV^{me} Grand Prix des Commerçants de La Sénia.

13 Mars

2^{me} Grand Prix Wolber.

20 Mars

Prix des Commerçants et Industriels de Boulanger.

26 et 27 Mars

Journées du Cyclisme à Relizane.

3 Avril

37^{me} 1^{er} Pas Dunlop.

10 Avril

4^{me} Prix. des Commerçants de la Cité Petit.

17 Avril

2^{me} Grand Prix de « L'Oranie Cycliste ».

18 Avril

Grand Prix d'Er-Rahel.

24 Avril

Grand Prix de Tizi.

1^{er} Mai

V^{me} Grand Prix BAO.

8 Mai

2^{me} Grand Prix Cycliste de l'Ouest.

22 Mai

XI^{me} Grand Prix de la Ville d'Oran.

29 Mai

2^{me} Prix Michel Pinéda.

5 et 6 Mai

Championnats Oranie Piste.

19 Mai

Championnats Oranie route Amateurs et Cadets.

26 Mai

Championnat Oranie route Indépendants

3 Juin

Championnat Oranie route des sociétés

10 Juin

8^{me} Critérium de la FFC.

Nota. — Le Tour d'Oranie Cycliste est en principe prévu comme devant se disputer pendant la semaine de l'Ascension